

Fresnes, le 26 mars 2020.

Les masques de la colère

Face à la progression de la pandémie de coronavirus et les conséquences que celle-ci pourrait générer dans les prisons, la pénurie de masques de protection attise des inquiétudes légitimes.

En premier lieu, celles des personnels, plus touchés que les personnes détenues, qui, malgré tout, continuent courageusement à assurer leur service et à réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité de tous.

En second lieu, celles des personnes détenues qui considèrent les personnels et intervenants de l'établissement comme les principaux vecteurs de la maladie puisque seuls autorisés à entrer et sortir librement. Mais n'oublions pas que le virus peut survivre plusieurs heures sur les objets. Aussi, les projections, de plus en plus nombreuses depuis la suspension des parloirs, deviennent également un sujet de préoccupation qui ne peut être négligé.

Face au manque national de matériel de protection, **FO Direction** considère que l'autorisation reçue par les ateliers de la RIEP de débiter une production de masques va dans le bon sens. Cette production devrait débiter le plus rapidement possible et au plus tard la semaine prochaine.

Mais dans l'attente, elle ne répond pas à la demande immédiate. Or la pénurie de masque est en train de semer les germes de la discorde, instrumentalisée par des irresponsables qui accusent les directeurs de négliger la sécurité de leurs agents. Des discours délirants circulent sur les chefs d'établissements qui cacheraient des masques dans leur coffre ! Pour mémoire, les directeurs appliquent les consignes très restrictives et directes du ministère sur l'usage des stocks.

Ces consignes persistent parce que les stocks disponibles sont très insuffisants. Dans ce contexte de carence généralisée, le gouvernement a pris la seule décision socialement possible en priorisant les soignants et les personnes en contact avec des porteurs suspectés ou avérés du COVID 19. Le ministère de la justice et la DAP ne font qu'appliquer cette mesure de priorité nationale.

Mais si cette décision est la seule possible aujourd'hui, elle ne peut être satisfaisante à moyen terme. Demain, il faudra que l'on nous explique pourquoi tous les personnels, qui ont assuré la continuité de l'Etat pendant la crise, n'ont pas été dotés de moyens de protection suffisants. Policiers, gendarmes, pénitentiaires, hospitaliers, pompiers ...

Demain, nous agirons ensemble pour aller chercher des réponses.

Mais pour l'heure, nous devons être solidaires.

Et comme cette solidarité ne peut rester un vain mot nous rappelons à tous que la Ministre a assuré lundi aux organisations syndicales qu'il n'y aurait pas de sanction pour les personnels portant leurs propres masques !

Le bureau national